



L'industrie canadienne du porc désapprouve les conclusions de la Commission australienne sur la productivité

Ottawa, le 14 décembre 1998 - L'industrie canadienne du porc rejette les conclusions d'une étude de la Commission sur la productivité à l'effet que les importations de porc créent un grave préjudice à l'industrie porcine australienne. "Nous reconnaissons que les producteurs australiens de porcs font face à une situation difficile en raison des faibles prix des porcs", a déclaré Edouard Asnong, Président du Conseil canadien du porc (CCP), "mais leur situation ne peut être pire que celle des producteurs en Amérique du Nord où les prix des porcs sont dans un creux historique. De plus les importations australiennes de porc sont en baisse cette année, en raison des revenus moindres générés par ce marché."

Le Conseil canadien du porc et le Conseil des Viandes du Canada ont encouragé le Gouvernement du Canada à fortement intervenir auprès des autorités australiennes pour leur faire part que toute mesure de sauvegarde, qui serait prise en vertu des recommandations du rapport de la Commission sur la productivité, n'est pas défendable en vertu des ententes sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce.

"L'imposition de quelque tarif que ce soit, à ce moment-ci, exclurait le porc canadien du marché australien, alors que son accès y est déjà limité en raison de d'autres exigences à l'importation. En fait des rapports en provenance de l'Australie indiquent qu'une telle mesure ne viendrait même pas en aide à l'industrie porcine australienne," a dit Robert Weaver, le Directeur général du Conseil des Viandes du Canada. Il a ajouté que la Commission sur la productivité soulignait elle-même dans son rapport que "les restrictions à l'importation augmenteront le prix des matières premières pour les entreprises de charcuterie, avec la possibilité qu'elles nuisent à ce secteur d'activité, et elles feront par conséquent augmenter les prix au détail."

Les deux conseils s'entendent pour dire que, si le Gouvernement australien décidait d'appliquer des mesures de sauvegarde à l'encontre des produits importés, ils feraient tout en leur possible pour pousser le Gouvernement canadien à combattre ces mesures auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce. "Cependant, il serait beaucoup plus acceptable que l'on évite dès le départ d'appliquer de telles mesures", a déclaré M. Asnong, "car cela empêcherait à coup sûr de ne pas entraver indûment les échanges commerciaux agricoles entre nos deux pays, et ce non seulement dans le porc, car il existe toujours la possibilité que les complications qu'elles pourraient engendrer puissent s'étendre à d'autres denrées agricoles, étant donné le surplus considérable qu'enregistre l'Australie dans ses échanges agro-alimentaires avec le Canada".

Le Conseil canadien du porc est la fédération nationale des producteurs de porcs et des agences provinciales de mise en marché. Le Conseil des Viandes du Canada est l'association des abattoirs et des entreprises de transformation des viandes, qui sont sous inspection fédérale, ainsi que des maisons de commerce du secteur.

Pour un complément d'information, prière de contacter:

Robert Weaver
Directeur général
CVC
(613) 729-3911

Martin Rice
Directeur exécutif
CCP
(613) 236-9239